

VOD - Construction sur sol d'autrui et renonciation à accession - Mme Charlotte GUILLOTEAU PALISSE

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,13 jour(s) soit 1,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires , collaborateurs et professionnels du droit

Compétences pédagogiques :

- Déterminer le propriétaire d'une construction édifée par un tiers
- Maîtriser le régime d'indemnisation du non propriétaire
- Identifier les conditions requises pour établir un acte de renonciation à accession

Contenu :

Mécanisme de l'accession et conséquences

- Présomption posée par l'article 551 du Code civil et convention contraire
- Sort des constructions édifées par un tiers non propriétaire
- Indemnisation du constructeur non propriétaire

L'acte de renonciation à accession

- Objet de l'acte : la reconnaissance d'un droit de superficie
- Conditions requises et précautions rédactionnelles
- Publicité foncière

Intitulé de la vidéo : "Construction sur sol d'autrui"

Durée : 1h

Mme Charlotte GUILLOTEAU PALISSE, Responsable pédagogique et scientifique INAFON Secteur Grand Est, Ancienne juriste consultante CRIDON LYON

Modalités pédagogiques

- Formation en ligne

Modalités d'exécutions et techniques

- Mise à disposition de la vidéo sur votre espace stagiaire Inafon
- Votre vidéo est mise à disposition sur votre espace dans l'onglet "Mes VOD"

Modalités d'encadrement

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires

Conditions générales de location

- Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours en vous connectant à votre espace personnel stagiaire sur le site www.inafon.fr